



R

Recherche d'emploi

Les jeunes inscrits à Pôle emploi : faible qualification, large palette de métiers

Fin 2009, 22 200 Réunionnais de moins de 26 ans sont inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie A, c'est-à-dire en recherche active d'emploi, disponibles et sans aucune activité. Ils représentent 22 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A. Ce poids est comparable à celui des jeunes demandeurs d'emplois de métropole (23 %) ; il est en revanche supérieur à celui des jeunes antillais et guyanais (18 %).

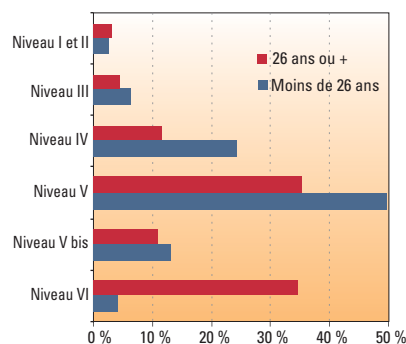
Il y a autant d'hommes que de femmes parmi les jeunes réunionnais demandeurs d'emploi, comme chez leurs aînés de 26 ans ou plus. La situation est différente dans les Antilles-Guyane, où les jeunes femmes sont majoritaires (54 %) et en France métropolitaine où ce sont les hommes qui forment 55 % des jeunes demandeurs d'emploi.

Malgré un niveau d'études élevé les jeunes recherchent des emplois peu qualifiés

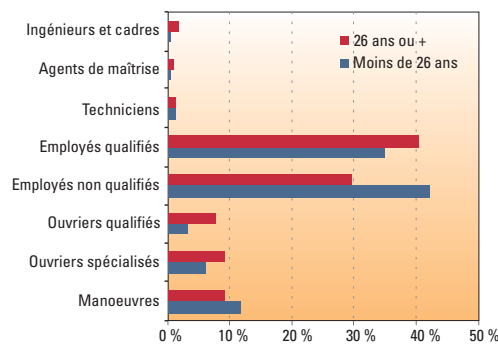
Dans l'ensemble, les jeunes demandeurs d'emploi ont un niveau d'études plus élevé que leurs aînés : 33 % des jeunes demandeurs d'emploi réunionnais de moins de 26 ans ont un niveau bac ou plus, contre 19 % pour les plus de 26 ans. De plus, 50 % des jeunes ont un niveau CAP-BEP et seulement 35 % des aînés. Ce niveau d'étude des jeunes demandeurs d'emploi réunionnais est cependant en deçà de celui des jeunes métropolitains et des jeunes antillais-guyanais : ceux-ci sont, respectivement, 42 % et 40 % à avoir au moins le niveau bac et 45 % ont le niveau CAP-BEP.

Répartition des demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits fin décembre 2009

suivant l'âge et le niveau d'étude



suivant l'âge et la qualification



Source : DTEFP - Nostra (DEFM A - décembre 2009)

À niveau d'études égal, les jeunes réunionnais ont plus souvent validé leur diplôme que leurs aînés : 52 % d'entre eux l'ont fait contre seulement 32 % des demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus. Cependant, la différence est surtout importante en ce qui concerne le niveau bac : 75 % des jeunes de niveau bac l'ont obtenu, contre 63 % des aînés. S'agissant des niveaux d'études plus qualifiants comme les CAP-BEP ou les bac + 2 au moins, les jeunes ont autant obtenu leur diplôme que les aînés.

Au vu de leur moindre expérience sur le marché du travail, les jeunes recherchent des emplois relativement moins qualifiés que leurs aînés. Ainsi, 75 % des jeunes sont inscrits en tant qu'employés sur les listes de Pôle emploi, contre 70 % des aînés. Ils sont aussi plus souvent inscrits en tant qu'employés non qualifiés et que

manœuvres. Les jeunes s'inscrivent moins souvent en tant qu'ouvriers spécialisés ou qualifiés que leurs aînés. Concernant les qualifications plus élevées, seulement 2 % des jeunes se déclarent techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs ou cadres, contre 4 % des 26 ans et plus.

La palette de métiers des jeunes est différente de celle de leurs aînés

Les jeunes se répartissent dans un plus grand nombre de familles professionnelles que leurs aînés. Les cinq familles les plus recherchées par les jeunes représentent 75 % des inscrits, contre 80 % pour les demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus.

Les cinq catégories du fichier de Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés depuis 2009 en cinq catégories :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie ...), sans emploi ;
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Fin 2009, 126 000 Réunionnais sont inscrits sur les listes de Pôle emploi, toutes catégories confondues. Parmi eux, 27 800, soit 22 %, ont moins de 26 ans.

Les jeunes demandeurs d'emploi sont 22 200 en catégorie A, soit 80 % de l'ensemble des catégories. Ils sont, en proportion, plus nombreux dans la catégorie D et moins nombreux dans la catégorie B que les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans. Ainsi, les jeunes sont plus souvent en stage, ou en formation, que leurs aînés, et moins souvent en activité courte



R

Recherche d'emploi



À l'inverse, ils sont au moins deux fois plus nombreux, en proportion, à s'inscrire dans les métiers du commerce et de la gestion et l'administration des entreprises. Enfin, ils s'inscrivent un peu plus que leurs aînés dans les métiers du bâtiment et des travaux publics, ainsi que dans ceux de l'hôtellerie et de la restauration. Dans ces deux domaines professionnels, la demande d'emploi décroît avec l'âge : plus le demandeur d'emploi est âgé, moins il s'y inscrit.

Niveau d'études plus élevé pour les jeunes femmes, qualifications plus diversifiées pour les jeunes hommes

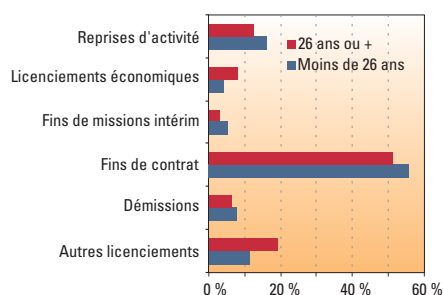
Selon qu'ils sont hommes ou femmes les jeunes demandeurs d'emploi ont des profils différents. Dans l'ensemble, les hommes ont un niveau d'étude plus faible que les femmes de la même classe d'âge : 25 % des jeunes hommes ont le niveau bac ou plus contre 42 % des jeunes femmes. Les hommes ont plus souvent un niveau CAP, BEP : ils sont 55 % dans ce cas contre 43 % pour les femmes. Les jeunes hommes ont aussi moins souvent suivi des études supérieures.

Concernant la qualification, la distinction est flagrante. Les jeunes femmes s'inscrivent à 95 % en tant qu'employées (majoritairement non qualifiées). Les hommes ont des qualifications plus diverses : 60 % sont inscrits en tant qu'employés, 21 % manœuvres et 17 % ouvriers. Cette concentration des jeunes femmes sur la qualification d'employée se retrouve au niveau des métiers recherchés. Les quinze métiers les plus demandés par les jeunes femmes concentrent 77 % des recherches contre 68 % pour les jeunes hommes.

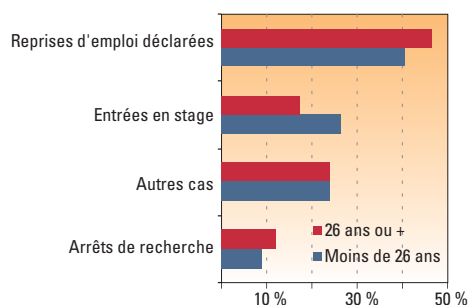
Leurs choix sont aussi différents de ceux de leurs aînés. Les jeunes visent en priorité un emploi dans les métiers du commerce (21 % d'entre eux), du bâtiment et des travaux publics, dans la gestion et l'administration d'entreprise et dans les services aux particuliers et aux entreprises. Les plus âgés recherchent, quant à eux, en premier lieu, les services aux particuliers et aux entreprises (35 % d'entre eux), le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture (en fait généralement le métier de jardinier) et dans la gestion et l'administration d'entreprise.

Les jeunes s'inscrivent moitié moins souvent que leurs aînés dans les métiers des services aux particuliers et aux collectivités. Ils s'inscrivent aussi trois fois moins souvent dans les métiers de l'agriculture, de la marine ou de la pêche et en particulier dans le métier de jardinier.

Répartition des inscriptions à Pôle Emploi (hors premières entrées et autres cas)



Répartition des sorties de Pôle Emploi (hors défauts d'actualisation et radiations)



Source : DTEFP - Nostra (catégories ABC, cumul 2009)

Les métiers demandés par les jeunes hommes et femmes sont eux aussi distincts. Les femmes de moins de 26 ans recherchent principalement un poste de vendeuse, de secrétaire, d'assistante maternelle, de caissière et d'employé administratif d'entreprise. Les hommes de moins de 26 ans recherchent, quant à eux, en premier lieu un poste d'ouvrier non qualifié du bâtiment (gros œuvre et second œuvre), de jardinier, d'ouvrier non qualifié de la mécanique et de vendeur.

Différenciés par sexe aussi, les métiers des aînés sont différents et plus concentrés. Le premier métier recherché par les hommes de 26 ans et plus est jardinier (22 % des demandes contre 5,5 % pour les jeunes). Le premier métier recherché par les femmes de 26 ans ou plus est agent d'entretien (31 % d'entre elles, contre 5 % pour les plus jeunes femmes. Ce métier n'arrive qu'au sixième rang des métiers recherchés par ces dernières.

Forte rotation des jeunes à Pôle emploi

En 2009, en cumulé sur un an, Pôle emploi a enregistré 52 000 demandes d'emploi de jeunes de moins de 26 ans, en catégorie A, B ou C. Parmi elles, 14 900 concernaient des premières inscriptions, soit 29 % des demandes totales de 2009. Sur la même période, 44 000 jeunes demandeurs d'emploi sont sortis des fichiers. Ces inscriptions, tout comme ces sorties, représentent 38 % de l'ensemble des inscriptions et des sorties de la période. Cette forte proportion, comparée aux 22 % de jeunes parmi les demandeurs en fin de mois, montre une rotation plus importante des jeunes sur les listes de Pôle emploi.

Cette rotation s'explique en partie par le fait que les jeunes oublient plus souvent que leurs aînés d'actualiser leur situation, ces défauts d'actualisation représentent



R

Recherche d'emploi

67 % des motifs de sortie des jeunes, contre 52 % pour leurs aînés. Plus ils sont jeunes, plus ils oublient d'actualiser leur situation, notamment parce qu'ils sont moins souvent indemnisés et qu'ils peuvent être suivis par un conseiller en mission locale et non un conseiller de Pôle emploi.

Cette rotation peut aussi s'expliquer en partie par le fait que les jeunes ont des périodes d'activité courtes sur des stages, des formations ou des missions d'intérim. Ainsi, ils s'inscrivent plus souvent après des missions d'intérim, après une formation ou un stage (reprise d'activité), après une démission ou après une fin de contrat. En 2009, hors premières inscriptions et motifs autres, 16 % des jeunes de moins de 26 ans se sont inscrits à Pôle emploi pour reprise d'activité (c'est-à-dire après un stage ou une formation essentiellement) contre 12 % de leurs aînés. Ils sont aussi presque deux fois plus

nombreux, en proportion, à avoir fini une mission d'intérim. Ce phénomène se retrouve aux Antilles et en Guyane, avec une différence jeunes / aînés moins marquée, mais avec un pourcentage de reprise d'activité plus élevé chez les jeunes (18 %).

Enfin, les jeunes sortent plus souvent des listes pour entrer en stage. Excepté les sorties pour des motifs de radiation ou de défaut d'actualisation, 23 % des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sont sortis des listes en 2009 pour entrer en stage, contre 15 % pour leurs aînés. Enfin, plus ils sont jeunes, plus ce taux de sortie vers un stage est élevé. Il est de 45 % pour les moins de 19 ans et de 29 % pour les 19-22 ans. ♦

Frédéric AUTRAN

Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Les demandeurs d'emploi de 26 à 34 ans : plus proches des plus jeunes que de leurs aînés

Dans l'ensemble, les demandeurs d'emploi de 26 à 34 ans sont proches en termes de profil et de demande, des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans.

Leur niveau d'études est comparable à celui des plus jeunes. Ils ont cependant deux fois plus souvent arrêté l'école au second degré. A l'inverse, étant donné qu'ils sont plus âgés, ils ont aussi un peu plus souvent suivi des études supérieures.

De par leur plus longue expérience sur le marché du travail, ils se déclarent un peu moins souvent que les plus jeunes en tant qu'employés et un peu plus souvent en tant qu'ouvriers, et sont globalement plus qualifiés.

Ils privilégient plus les domaines du commerce et de la gestion que leurs aînés, mais sont plus attirés par le domaine des services aux particuliers et aux collectivités que les plus jeunes. Les deux premiers métiers recherchés par les hommes de 26 à 34 ans sont jardiniers et ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, tout comme les demandeurs d'emploi hommes de 35 ans et plus. Les deux premiers métiers recherchés par les femmes de 26 à 34 ans sont agents d'entretien et assistante maternelle, tout comme les demandeurs d'emploi femmes de 35 ans et plus. Enfin, comme les plus jeunes, les métiers qu'ils recherchent sont plus variés.